

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE LA CAISSE DESJARDINS DU TÉMISCAMINGUE,  
TENUE LE 15 AVRIL 2025, À 19 H 30 EN MODE VIRTUEL**

---

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président du conseil d'administration, M. Denis Nolet, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 30.

**1.1. Mot de bienvenue**

M. Nolet souhaite la bienvenue aux membres de la Caisse qui sont en ligne.

Il présente les personnes qui l'accompagnent pour l'animation de cette Assemblée générale, soit : Maître Alyssa Labelle, secrétaire du conseil d'administration qui sera assistée dans ses fonctions par Samantha Boucher, adjointe à la direction générale. Karie Bernèche, présidente du comité de Mise en candidature qui présentera le rapport du comité à l'issue de l'appel de candidatures et présidente du comité d'audit et de déontologie qui présentera le rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Jonathan Jensen-Lynch, vice-président du conseil d'administration qui présentera le bilan sur l'engagement de notre caisse dans le milieu. François Prévost, directeur général de la Caisse et derrière l'écran, Samuel Vachon, agent soutien technique de la Caisse.

Il est précisé que les membres pourront voter sur certains sujets en différé.

**1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins**

Par la suite, la capsule vidéo introductive du président du Mouvement est lancée par le technicien assistant les participants. Une fois terminée, M. Nolet remercie M. Cormier d'avoir suivi de près tous les travaux des équipes.

**2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

M. Nolet précise les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions entre les animateurs et les membres qui visionnent l'assemblée.

**2.1. Règles pour participer à l'AGA**

M. Nolet invite les membres à regarder un court vidéo pour se familiariser avec la plateforme numérique. Le président précise ensuite que seuls les membres de plein droit de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourront proposer ou appuyer une proposition et que seuls ces derniers pourront exercer leur droit de vote sur les scénarios qui seront présentés lors de l'assemblée. Il énumère ensuite les règles auxquels doit répondre le membre pour voter.

**2.2. Nomination des personnes scrutatrices**

M. le président demande à l'assemblée de nommer deux scrutateurs. Il propose donc M. Samuel Vachon, agent de soutien technique et Mme Samantha Boucher, adjointe à la direction générale.

Initiales : \_\_\_\_\_

**Il est proposé par [retiré], appuyé par [retiré] et résolu à l'unanimité d'un vote en direct de nommer M. Samuel Vachon et Mme Samantha Boucher comme personnes scrutatrices.**

### **2.3. Adoption de l'ordre du jour**

Le président d'assemblée, M. Denis Nolet, invite la secrétaire du conseil d'administration, Mme Alyssa Labelle, à faire lecture de l'ordre du jour :

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

#### **2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 avril 2024

#### **3. Retour sur l'année 2024**

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

#### **4. Période de questions**

#### **5. Propositions soumises au vote**

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
  - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
  - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
  - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
  - 5.2.4. Élection par acclamation
- 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

#### **6. Fin de la rencontre et remerciements**

#### **7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

**Il est proposé par [retiré], appuyé par [retiré] et résolu à l'unanimité d'un vote en direct d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.**

### **2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 avril 2024**

Le président du conseil d'administration, M. Denis Nolet, explique que le procès-verbal a été déposé sur le microsite et qu'ainsi, la lecture n'est pas nécessaire.

**Il est proposé par [retiré], appuyé par [retiré] et adopté à l'unanimité par vote en direct, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 avril 2024, tenue en virtuel, soit adopté tel quel.**

## **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024**

### **3.1. Rapport du conseil d'administration**

M. Denis Nolet livre le rapport du conseil d'administration. Il présente d'abord tous les membres du conseil d'administration à tour de rôle et les remercie personnellement pour leur implication.

Il présente ensuite les réalisations de la dernière année et les orientations que la caisse s'est fixées.

Après avoir livré le rapport, le président remercie les membres de la caisse.

Initiales : \_\_\_\_\_

### 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

M. Denis Nolet invite Mme Karie Bernèche, présidente du comité d'audit et de déontologie, à présenter le rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Selon les analyses du conseil d'administration, du comité d'audit et de déontologie et des analystes de la Fédération :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
- Aucune dérogation n'a eu lieu au niveau de la conformité des dépôts et prêts accordés aux personnes intéressées;
- Aucun contrat de fourniture de biens ou de services accordés par la caisse à des personnes visées par le Code de déontologie.

### 3.3. Rapport financier

M. Denis Nolet, président du conseil d'administration, cède la parole à M. Prévost, directeur général, pour présenter les faits saillants des résultats financiers Mouvement de l'année 2024.

Les résultats financiers de la caisse pour l'année 2024 sont expliqués à travers une vidéo démarrée par le technicien assistant les participants.

Une fois la présentation terminée, le directeur général demande si les membres ont des questions ou des commentaires concernant les résultats financiers.

Aucune question n'est soulevée

M. Denis Nolet remercie le directeur général et l'équipe de travail pour la gestion rigoureuse de la Caisse du Témiscamingue.

### 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le président d'assemblée invite M. Jonathan Jensen-Lynch, vice-président et président du comité coopération, à présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.



## Dons et commandites

### RÉPARTITION PAR SECTEURS

17 652 \$	Éducation
26 706 \$	Santé et saines habitudes de vie
26 144 \$	Culture
27 638 \$	Développement économique, emploi et entrepreneuriat
6 942 \$	Engagement social et humanitaire
1 124 \$	Développement des affaires

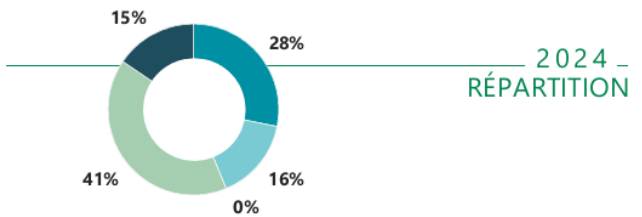
**106 205 \$** TOTAL

### Montants investis dans la communauté

par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)

2023  
184 603 \$

2024  
**170 375 \$**



48 053 \$	Éducation
26 500 \$	Santé et saines habitudes de vie
0 \$	Culture
69 379 \$	Développement économique, emploi et entrepreneuriat
26 443 \$	Engagement social et humanitaire

Le président du comité coopération, M. Jensen-Lynch discute du plan d'engagement et de proximité de la caisse du Témiscamingue. Celui-ci mis à jour pour la période 2024-2027. De plus, il informe les membres de quelques projets dans lesquels la caisse a investi pour l'année 2024.

M. Jensen-Lynch présente le solde du Fonds d'aide en développement du milieu.

Deux capsules vidéos, La Caisse Scolaire et Mes finances, mes choix, sont présentées aux membres.

M. Jensen-Lynch termine avec la présentation de deux programmes de soutien financier soit Microcrédit Desjardins et Fonds d'entraide Desjardins.

Initiales : \_\_\_\_\_

## Microcrédit Desjardins aux entreprises

RÉSULTATS 2024  
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



PARTENAIRE : MicroEntreprendre Abitibi-Témiscamingue

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Denis Nolet, président, invite les membres à poser leurs questions ou soumettre leurs commentaires.

Aucune question ni commentaire ne sont soulevés.

M. Nolet propose de poursuivre.

#### 5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

##### 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

La vidéo sur l'évolution de la ristourne est lancée.

Le président explique où trouver la recommandation qui sera présentée dans les documents en ligne. Il ajoute que cette proposition, faite du conseil d'administration, reste la plus avantageuse pour les membres.

Il invite le directeur général à la présenter.

Voici la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de les répartir présenté par M. Prévost, directeur général.

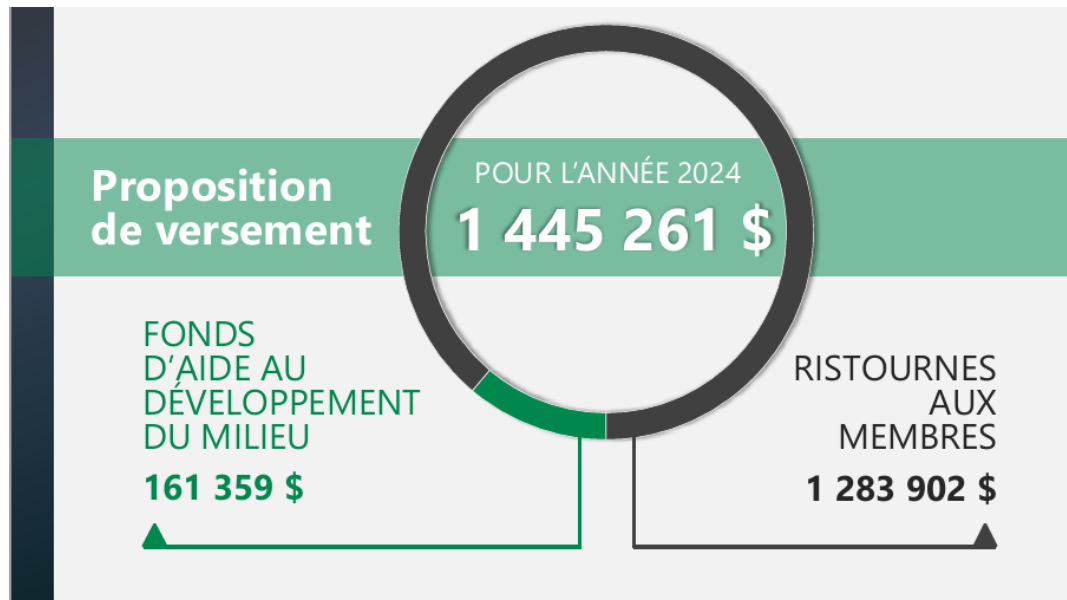
PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		<b>8 160</b>
Virements réglementaires et autres ajustements		<b>(1 412)</b>
• Affectation/utilisation des réserves plus-value <sup>1</sup>	(1 864)	
• Autres éléments du résultat	327	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	126	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)	
<b>Solde des excédents à répartir</b>		<b>6 748</b>
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		<b>(1 112)</b>
• Ristourne	(1 284)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	333	
• Affectation au FADM	(161)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		<b>0</b>
Affectation à la réserve générale		<b>(5 636)</b>
<b>Solde des excédents à répartir</b>		<b>0</b>

**FADM**  
Fonds d'aide au développement du milieu

**RRE**  
Réserve pour ristournes éventuelles

<sup>1</sup> L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Initiales : \_\_\_\_\_



### PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		156
Épargne et placements	0,58 \$	170
Fonds		54
Prêts et marges de crédit		283
<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>2</sup></b>	<b>23 \$ / 1 000 \$ de prime</b>	<b>227</b>
<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>2</sup></b>	<b>0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets</b>	<b>94</b>
<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 50 \$<sup>3</sup></b>	<b>247</b>
<b>RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions</b>	<b>53</b>
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>		<b>1 284</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.

<sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

<sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

M. Nolet remercie M. Prévost pour la présentation et demande parmi les membres connectés qui veut proposer et appuyer la recommandation du conseil d'administration.

**Il est proposé par [retiré], appuyé par [retiré], que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 soit soumis au vote en différé après l'assemblée.**

## 5.2. Élection des membres du conseil d'administration

### 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Lors de l'élection des membres du conseil d'administration, des officiers sont requis, un président d'élection et un secrétaire d'élection.

M. Nolet sera le président. Son rôle est de présider l'élection. Lors de l'AGA, il anime le déroulement de la période d'élection et précise le mode de votation.

Mme Alyssa Labelle sera la secrétaire d'élection, tel que le prévoit le Règlement intérieur caisse. Elle sera assistée des personnes scrutatrices, le secrétaire d'élection s'occupe du bon déroulement des votes pendant l'assemblée.

Initiales : \_\_\_\_\_

## 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

M. Nolet, président d'élection, invite la présidente du comité de mise en candidature, Mme Karie Bernèche à présenter le rapport.

Tout d'abord, la démarche du profil collectif enrichi est présentée. Le conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif cible qui identifie les compétences recherchées et différents critères de représentativité tels que le genre, l'âge et la diversité ethnoculturelle. Ce profil est mis à jour chaque année avant l'appel de mise en candidature. Les critères recherchés ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que le conseil d'administration se fixe pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs.

### Profil collectif enrichi – Critères recherchés en 2025

#### COMPÉTENCES

- Comptabilité
- Éducation
- Développement durable

#### REPRÉSENTATIVITÉ

##### GENRES

- Femme : 0-1
- Hommes : 2-3

##### GROUPES D'ÂGE

- 65 ans et + : 3

#### AUTRES ÉLÉMENTS DE REPRÉSENTATIVITÉ

- Diversité ethnoculturelle

La présidente du comité de mise en candidature explique que 3 postes sont à combler cette année et que 3 candidatures ont été reçues qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Le processus d'appel de candidatures a débuté le 20 janvier 2025 pour se terminer le 10 février 2025.

### Appel de candidatures

A été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025

#### POSTES UNIVERSELS

**3** postes en élection

**3** candidatures

Le comité de mise en candidature a analysé l'éligibilité et les candidats et candidates ont été avisés par téléphone par la présidente du comité dans les jours suivants le 10 février 2025.

Initiales : \_\_\_\_\_

### **5.2.3. Présentation des personnes candidates**

Mme Bernèche présente les personnes candidates éligibles à la fonction de membre du conseil d'administration, Mme Pierrette Charron, Mme Carmen Ippersiel et M. Martin Pelletier.

Un document de présentation de toutes ces personnes a déjà été déposé sur le site Internet de la Caisse et vous pouvez consulter leur profil et lire leur texte de motivation à briguer un poste au conseil d'administration. Elle ajoute qu'une erreur d'inversion entre le groupe d'âge de Mme Charron et de Mme Ippersiel s'est glissée dans le document.

M. Nolet remercie Mme Bernèche.

M. Nolet poursuit l'animation de l'assemblée. Il explique que les deux candidats vont se présenter en virtuel. Mme Pierrette Charron, Mme Carmen Ippersiel et M. Martin Pelletier font une courte présentation de deux minutes chacun.

### **5.2.4. Élection par acclamation**

M. Nolet répète que la caisse possède 3 postes à pourvoir au conseil d'administration et qu'un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler a été reçu. Ce qui veut dire qu'il n'y a pas d'élection et que les candidats sont élus par acclamation.

M. Nolet félicite Mme Pierrette Charron, Mme Carmen Ippersiel et M. Martin Pelletier.

### **5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**

Mme Alyssa Labelle, secrétaire du conseil d'administration, donne des précisions aux membres pour qu'ils puissent exercer leur droit de vote en différé en toute connaissance de cause. Elle rappelle que seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter. Pendant la période de votation, la réécoute de l'AGA sera possible sur le site internet de la Caisse ou par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD. Tous les documents pertinents pour le partage des excédents sont disponibles sur le site internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

M. Labelle explique comment on fait pour voter avec AccèsD Internet ou mobile et les bornes de votation.

#### **Ouverture de la période de votation en différé**

Le président d'assemblée, M. Nolet avise les membres que dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les quatre prochains jours, c'est-à-dire jusqu'au 19 avril 2025 à 23 h 59.

#### **Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée**

M. Nolet explique le processus de dévoilement du vote. Il rappelle que le conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle les membres sont invités à voter est la plus avantageuse selon les membres du conseil d'administration. Les résultats de vote seront dévoilés de 24h à 48h après la période de vote sur le site Internet de la Caisse et auprès de la Caisse. Un résultat de vote positif mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

Initiales : \_\_\_\_\_

Il précise que toutefois, **si jamais il y a un résultat de vote négatif sur la proposition**, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours. Les membres seront alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise.

## 6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

M. Denis Nolet remercie tous les membres à l'écoute et l'équipe présente sur place et en virtuel qui ont veillé au bon fonctionnement de l'assemblée. Il félicite de nouveau les administrateurs élus et remercie tous les administrateurs en place et le personnel de la Caisse pour leur engagement quotidien.

## 7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### Caisse Desjardins du Témiscamingue Résultats de vote de l'assemblée générale annuelle 2025

Statut de la période de votation : Terminée



Candidat(s) élu(s) par acclamation : Pierrette CHARRON (Universel) | Carmen IPPERSIEL (Universel) | Martin PELLETIER (Universel)

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard du scénario recommandé par le CA :

### Proposition sur la répartition de excédents annuels

98,25 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est :      Adoptée       Refusée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite de la caisse et disponibles auprès de la Caisse, l'Assemblée Générale Annuelle est officiellement levée le 22 avril 2025 à 11 h 58.

\_\_\_\_\_  
Denis Nolet, président

\_\_\_\_\_  
Alyssa Labelle, secrétaire

Initiales : \_\_\_\_\_